

**DECLARATION DU TCHAD AU 2^{ème} COMITE PREPARATOIRE DE LA
3^{ème} CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE LOGEMENT ET LE
DEVELOPPEMENT DURABLE EN MILIEU URBAIN (HABITAT III)**

Madame la présidente,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués Délégués,

Je voudrais au nom de la délégation tchadienne vous adresser nos vives félicitations à vous-même, ainsi qu'à Madame la co-présidente, pour le leadership et l'abnégation dont vous faites montre depuis votre brillante élection à la tête du bureau du comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour l'habitat et le développement durable en milieu urbain (Habitat III).

Qu'il me soit également permis de féliciter toute l'équipe du secrétariat d'Habitat III, et plus particulièrement Dr Joan Clos, Secrétaire Général de la conférence, pour avoir veillé à ce que cette deuxième importante session préparatoire se tienne conformément à la résolution 67/216 de l'Assemblée général des États membres.

Ma délégation voudrait, d'ores et déjà, vous rassurer de son plein soutien et de sa disponibilité à contribuer de manière constructive aux travaux de cette session en espérant des délibérations fructueuses.

Ma délégation voudrait également remercier le Gouvernement du Kenya pour son hospitalité et les excellentes dispositions prises pour la réussite de nos travaux. Je saisis enfin l'occasion qui m'est offerte pour exprimer au Gouvernement et au peuple kenyans, notre solidarité et notre sympathie suite l'attaque terroriste barbare de Garissa ayant causé la mort de plus de 148 personnes. Mon pays le Tchad, engagé sur plusieurs fronts dans la lutte contre le terrorisme, condamne avec la dernière énergie ces actes ignobles et lâches perpétrés par Al Shabab.

Mme la Présidente,

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Représentant de la mission permanente de la République Arabe d'Egypte au nom de G77 plus la Chine et à celle de la Représentante de l'Afrique du Sud au nom des Etats Membres de l'Union Africaine.

Madame la présidente,

Fournir à sa population un logement décent et abordable, faciliter l'accès aux terres et aux infrastructures, constituer des services essentiels capables de booster l'économie nationale d'un État. Car des villes bien aménagées et bien construites peuvent constituer des facteurs attractifs pour les Investissements. Cependant, la croissance rapide de la population mondiale au cours de ces dernières années n'est pas sans conséquences sur nos villes ou une grande partie d'entre elle vit dans des taudis et/ou des services d'assainissement de base font cruellement défauts. Cette situation entraîne souvent des problèmes de santé publique qui ne cessent d'annihiler les efforts de nos États.

A cet égard, les gouvernements doivent prendre des mesures nécessaires pour renforcer les services publics, y compris au niveau local, afin de permettre une gestion efficace des secteurs du logement et des infrastructures, ainsi que de la gestion foncière. Dans cette optique, la tenue de la deuxième réunion préparatoire (prepcom 2), vient à point nommé et constitue une étape importante dans la réflexion sur le processus d'urbanisation de nos villes.

Madame la présidente,

En ce début du 21^{ème} siècle, l'extension de plus en plus inquiétante des certains bidonvilles dans les centres urbains constitue un défi majeur à relever. A cet égard, la Déclaration de N'Djamena, adoptée le 27 février 2014, doit servir de référence dans l'action à entreprendre pour rendre nos villes plus propres, plus éclairées et avec des espaces bien aérés, bref des villes intelligentes ou il fera beau vivre. Dans cette perspective, nous devons renforcer la coopération entre les secteurs public et privé dans une approche systémique et non sectorielle, tout en tenant compte de la diversité qui constitue une richesse pour notre continent.

Dans ce sens, le gouvernement du Tchad entend continuer à apporter son plein appui au programme de décentralisation et renforcer son partenariat avec les autorités locales et les acteurs non étatiques pour le développement des établissements humains durables dans le seul souci d'améliorer les conditions de vie de la population.

A cet effet, le Gouvernement du Tchad travaille d'arrache-pied sur les mesures urgentes à prendre pour mettre un terme aux occupations anarchiques des terres et promouvoir les conditions propices pour le développement des espaces verts et des parcs. De même, des dispositions appropriées sont prises pour faciliter l'accès à l'eau potable

par l'amélioration et l'extension des réseaux de distribution.

Madame la présidente,

Le développement durable est l'une des questions les plus importantes de l'heure qui préoccupent l'ensemble des Etats membres des Nations Unies. Nous saluons la prise en compte dans la réflexion en cours sur cette question des trois (3) dimensions du développement, à savoir le social, l'économique et l'environnement. Nous osons espérer que les difficultés liées aux mécanismes de mise en œuvre et celles relatives au transfert de technologies seront examinées avec beaucoup d'attention et trouveront des solutions à la hauteur des défis auxquels nous sommes confrontés. Nous espérons également que les conclusions de la conférence sur le financement du développement prévue à Addis-Abeba, en juillet prochain, prendront en compte nos aspirations visant à améliorer les conditions de vie des populations.

Madame la Présidente,

Rio + 20 a été une occasion historique pour l'humanité. Pour la première fois, tous les dirigeants du monde se sont résolument engagés dans un projet fort ambitieux afin de sauver notre planète Terre et éradiquer l'extrême pauvreté. 2015 représente non seulement une année de tous les grands défis pour la réalisation de ces objectifs, mais également d'espoir des peuples les plus pauvres et vulnérables.

Nul n'est à l'abri des effets néfastes du changement climatique. Le passage du cyclone "Pam" sur les côtes de Vanuatu, survenu en pleine conférence sur le thème: « la réduction des risques » organisée le mois dernier au Japon, ayant causé des pertes en vies humaines et des dégâts matériels énormes, constitue un signal fort de la nature, destiné aux dirigeants du monde. Nous devons apprendre à être à l'écoute de la nature et apporter en urgence des solutions justes et équitables à la question du réchauffement climatique causé par l'émission des gaz à effet de serre.

A l'instar des nombreux États d'Afrique et plus particulièrement ceux du Sahel, le Tchad subit de plein fouet les effets catastrophiques du changement climatique. Il est non seulement menacé dangereusement par l'avancée du désert et la dégradation de ses surfaces cultivables, mais aussi par la réduction progressive et inquiétante de la surface du Lac Tchad qui nourrit plus de 30 millions de population des pays riverains.

Le Tchad attend avec beaucoup d'impatience les conclusions de la

conférence de Paris sur le climat prévue en décembre prochain et encourage tous les dirigeants du monde à honorer leurs engagements en posant des actes concrets tendant à mettre en place un accord contraignant sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée.

La lutte contre ces menaces diverses et variées, passe aussi par le renforcement des capacités de nos pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. A cet effet, le Tchad plaide pour une forte mobilisation en faveur de la mise en place d'un mécanisme de réduction de dettes afin de dégager des ressources pour le financement des infrastructures et de la résilience en tenant compte de la spécificité de chacun de nos pays.

Je vous remercie de votre aimable attention!